

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Affectation des résultats 2025 – Budget ville N°2026-056

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 16 juin 2026 à 20h00, sous la présidence de M. Jérôme CAUËT, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

Etaient présent.e.s sur 29 conseiller.ère.s : 24

M. Jérôme CAUËT, Mme Sandrine BOËTE, M. Patrick MOUCHELIN, Mme Hébé POUCHOU, M. Jules THOMAS, Mme Emmanuelle GREZE, M. Enzo SODANO, Mme Katia TOMÉ, M. Gilles GUILLAUME, Mme Arlette BOURDELLOT, Mme Véronique MILELLI, M. Olivier THOMAS, M. Philippe ARNAUD, Mme Laurence AMICHAUX, M. Philippe PRAS, Mme Sandrine COFFINET, Mme Natacha EL HAYEK, M. Damien ROUSSEAU, Mme Virginie DA CRUZ, M. Sébastien BOUET, M. Olivier CORPACE, Mme Noémie GERVET MOUCHAIN, Mme Jade BENADY, M. Léon CLEMENT.

24 présent.e.s formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e.s excusé.e.s ayant donné procuration : 5

M. Thierry CUISIN à M. Jérôme CAUËT
M. Christophe ROYER à M. Olivier THOMAS
Mme Fabienne LAFON à M. Patrick MOUCHELIN
Mme Nathalie DEGUEN à M. Jules THOMAS
M. Frédéric BABY MARINPOUY à Mme Katia TOMÉ

Absent.e : 0

Nombre de votant.e.s : 29

M Olivier THOMAS a été désigné secrétaire de séance.

Rapporteur·e : Madame Katia TOMÉ

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-5 ;

CONSIDÉRANT l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDÉRANT que le compte de gestion 2025 visé par le comptable public fait ressortir, pour 2026, un excédent de 2 945 359,77 € en section de fonctionnement ainsi qu'un déficit de 3 085 888,03 € en section d'investissement ;

CONSIDÉRANT les restes à réaliser 2025 ;

CONSIDÉRANT la fiche de calcul des résultats ci-dessous :

<u>Section de fonctionnement</u>	
Titres de recettes	23 365 535,78 €
Mandats de dépenses	20 420 176,01 €
<i>Résultat de l'exercice 2025</i>	2 945 359,77 €
Reprise du résultat de fonctionnement 2024	5 128 652,84 €
Résultat global de fonctionnement 2025	8 074 012,61 €
<u>Section d'investissement</u>	
Titres de recettes	4 784 321,40 €
Mandats de dépenses	7 870 209,43 €
<i>Résultat de l'exercice 2025</i>	• 3 085 888,03 €
Reprise de l'excédent d'investissement 2024	3 030 007,11 €
Résultat d'investissement 2025 reporté	• 55 880,92 €
Restes à réaliser : recettes	2 220 231,80 €
Restes à réaliser : dépenses	7 114 028,68 €
Résultat d'investissement 2025 en RAR	• 4 893 796,88 €
Résultat global d'investissement 2025 avec RAR	• 4 949 677,80 €
Résultat global	3 124 334,81 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE et APPROUVE** les résultats de l'exercice budgétaire 2025 ;

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2025 de la façon suivante :

Article 1068 (recette d'investissement) :	4 949 677,80 €
Article 002 (recette de fonctionnement) :	3 124 334,81 €
Article 001 (dépense d'investissement) :	55 880,92 €

- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire,
Jérôme CAUËT

